



4^{ème} RALLYE VHRS DU MEDOC

16 – 17 Décembre 2017

DEMANDE D'ENGAGEMENT



Ce bulletin est à retourner dûment complété avant le lundi 4 Décembre 2017 à minuit (date d'envoi, cachet de la Poste faisant foi)

Accompagné du montant des droits d'engagement à :

4^{ème} RALLYE DU MEDOC VHRS
Chez Mr Marc DALSHEIMER
33320 EYSINES

Montant des droits d'engagement (article 3.1.11.1p du règlement particulier)

Avec publicité facultative des organisateurs	310 €
Equipage complet ASACSO	270 €
Sans publicité facultative des organisateurs	620 €

Les chèques émanant de banques françaises devront être libellés à l'ordre de : **ASACSO**

Par virement : **IBAN FR03 3000 2018 0000 0070 9133 P33** Code B.I.C : **CRLYFRPP**

Pièces à fournir obligatoirement par courrier avec votre demande d'engagement :

- Photocopie des 2 permis de conduire
- Photocopie des 2 licences

Le road-book ne sera délivré que si le dossier est complet

RESERVATION EMPLACEMENT DANS LE PARC D'ASSISTANCE

Camping Car pour assistance	OUI	NON
Semi remorque d'assistance	OUI	NON
Emplacement d'assistance groupée	OUI	NON
Si assistance groupée inscrire les autres équipages :		

Nota : si cette demande d'emplacement n'est pas remplie, il sera attribué 1 emplacement pour 1 seul équipage sans camping-car ni semi-remorque

Conformément aux prescriptions générales de la FFSA, et en vertu de l'article IV.D, l'organisateur rembourse, avec déduction d'une retenue variable, les droits d'engagement aux concurrents qui, pour des raisons de force majeure, n'auraient pu se présenter au départ de la compétition, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par lettre recommandée. La retenue sera de 30 % pour les demandes reçues 8 jours et plus avant la compétition, et de 50 % pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.

4^{ème} RALLYE 24HRS DU MEDOC

DEMANDE D'ENGAGEMENT

Ne rien inscrire dans ces cases - RESERVE A L'ORGANISATION

NUMERO	GROUPE	CLASSE	Réception	N° D'Ordre	REGLEMENT		VISA	
					Chèque N° : Banque Espèces			
		CONCURRENT	1° CONDUCTEUR		2° CONDUCTEUR		VOITURE	
NOM							Marque	
Prénom								
Adresse							Voiture	
Code postal								
Ville							Turbo	OUI NON
Date de Naissance							Année	
Ville de Naissance							2 Roues motrices	
E Mail		@		@		@	4 Roues motrices	
Tel portable pendant rallye							Cylindrée réelle	
N° Permis de conduire								
Délivré par							Poids	
En date du							kg	
LICENCE		Code ASA	N° Licence	Code ASA	N° Licence	Code ASA	N° Licence	
Catégorie							Laissez-passer de véhicule pour parcours de régularité	
ASA								
Groupe sanguin								
Je déclare sur l'honneur ne pas être sous le coup d'une suspension de licence		Signature		Signature		Signature		
J'engage ma voiture conformément au règlement particulier de l'épreuve et à la réglementation générale	Régularité Historique		Moyenne Basse			Dopage : Par la présente, je reconnais avoir pris connaissance de la réglementation anti-dopage et me soumettrai à tout contrôle de médecins accrédités.		
	Régularité Prestige		Moyenne Intermédiaire					
	Régularité Tourisme Classic		Moyenne Haute					
						Fait à	Le	

DATE DES RECONNAISSANCES OBLIGATOIRE : 10 ou 16 décembre 2017 (indiquer votre choix)

A renvoyer signé en même temps que l'engagement



Le système de chronométrage

Durant les contrôles technique, votre véhicule doit être équipé d'un système GPS de VDS Racing, qui contrôlera en permanence votre parcours, votre vitesse et qui enregistrera les points de chronométrage dans les épreuves de régularité.

Nous vous installerons un boîtier GPS avec batterie interne avec sortie alimentation 1 mètre, et connecteurs (Wago) de branchement.

IMPORTANT et à charge du concurrent

L'alimentation se fait depuis la batterie de la voiture. Charge au concurrent d'avoir installé dans la partie avant de l'habitacle, une arrivée électrique depuis la batterie avec une section de câbles de minimum 0,75mm² et 3mm² maximum sécurisée avec un fusible temporisé de 2,5 A ou 3A (5A maximum). Par précaution, il est préférable de positionner le fusible le plus proche possible de la batterie. Cette alimentation doit être PERMANENTE, 24H sur 24H, pendant toute la durée du rallye, y compris dans les parcs fermés. La consommation du boîtier est très faible et ne risque pas de décharger la batterie du véhicule.

Prévoyez également le jour du rallye un chèque de caution de 300 € à l'ordre de l'ASACSO. Il vous sera remis lors de la restitution du kit.

Signature :

